**Compte-rendu de l’Assemblée générale ordinaire**

 **du Syndicat d’Arboriculture et d’Horticulture**

 **de Coin-lès-Cuvry et environs**

du samedi 5 septembre 2019

Lieu : - Salle des Fêtes de Coin-les-Cuvry à 10 h 00 ;

 47 membres présents ;

 Bernard JEANCOLAS, Président de séance.

*Ordre du jour :*

*10 h 00: Accueil des adhérents par le Président Gérard BUCCIARELLI ;*

*Lecture du P.V. de l’A. G. 2018-2019 et des C.-R. du Conseil de Direction*

 *par le Secrétaire Charles LEMOINE;*

*Rapport financier par le Trésorier Julien FRITZ ;*

*Rapport deMM. Johnatan Capitano et André Heymes, commissaires aux comptes ;*

*Désignation des commissaires aux comptes pour la nouvelle saison 2019-2020 ;*

*Renouvellement du tiers sortant des membres du Bureau :MM. Julien FRITZ, Gérard FEGER et Francis HENIUS ;*

*Fixation des tarifs d’adhésion et des cuites de distillerie ;*

*Présentation du verger pédagogique par Jean-MONCHIERI ;*

*Le lundi 14 octobre 2019 ouverture de la distillerie ;*

*Divers ;*

*Grande TOMBOLA gratuite dotée de nombreux prix : arbres et arbustes fruitiers.*

(Les participants sont les membres à jour de cotisation, présents à l’Assemblée.

Art. 14 des statuts).

*11 h 00 : Pot de l’amitié sera servi à la salle des Fêtes et visite de l’atelier de distillation.*

Le Secrétaire Charles LEMOINE est chargé de remplacer Monsieur Julien FRITZ, absent excusé.

Après avoir remercié les membres adhérents de leur présence, le Président demande une minute de silence en mémoire des membres décédés en cours d’année.

Madame KUNTZ, Maire est remerciée par le Président pour la mise à disposition de la salle des Fêtes.

Le Président demande à Monsieur Jacky JUNG de rencontrer Madame le Maire afin de lui faire-part de notre gratitude

pour l’extension de la distillerie et la mise à disposition d’une parcelle communale.

Lecture du PV de l’AG 2017-2018 par le Secrétaire-adjoint Bernard JEANCOLAS.

Rapport financier par le Secrétaire Charles LEMOINE, 290 membres du Syndicat à jour de cotisation sur un total de 331 adhérents. 341 cuites réalisées soit un total de 511 heures.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 6 442,51 €, les recettes à 16 030,62 €,

pour un résultat d’exercice de 9 588,11 €

Les remboursements : Crédit Mutuel 2 734,92 €.

Excédent net 2018-20189 : 9 588,11 € – 2 734,92 € = 6 853,19 €.

Situation nette au 31 août 2019 est de : 7 256,83 € + 6 853,19 € = 14 110,02 €.

Les vérificateurs aux comptes MM. André HEYMES et Jonathan CAPITANO déclarent la bonne tenue de la comptabilité.

Ils sont reconduits dans leurs fonction pour la saison 2019-2020.

Après un vote à main levée, l’Assemblée donne quitus aux membres du Comité pour la gestion de l’exercice 2018-2019.

Renouvellement du tiers sortant des membres du Bureau : MM. Julien FRITZ, Gérard FEGER et Francis HENIUS sont réélus au Comité, par un vote à main levée, à l’unanimité des membres présents.

Le Comité décide de maintenir les tarifs de 20 € pour l’adhésion et 30 € le passage dans l’alambic.

Tous les documents : **D**éclaration **S**implifiée d’**A**ccompagnement ; catalogue arboricole et tarifs sont en ligne sur notre site Internet ([www.distillerie-coinlescuvry.com](http://www.distillerie-coinlescuvry.com)).

Jean-Marie MONCHIERI présenta la parcelle du verger pédagogique avec une première implantation. Ce verger d’une contenance de 15,12 ares, est situé à 100 m du verger de notre Trésorier. S’engage alors une discussion sur le choix des plantations.

Etant Vice-Président de l’association : Groupement de Sauvegarde du Patrimoine Piscicole Privé et après le vote de son Conseil d’Administration, j’ai obtenu un don de 2 000 € pour l’aménagement du verger pédagogique.

Tirage de la Tombola, dotée de 20 prix.

La séance est levée à 11 h 30.

Le Secrétaire Charles LEMOINE. Le Président Gérard BUCCIARELLI*.*